



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
Quatrième réunion des Directeurs généraux de l'Aviation Civile (DGCA/4) de la Région AFI
(Matsapha, Manzini, Swaziland, 8-9 novembre 2010)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Révisée (2)

Point 1 de l'ordre du jour: Suivi des conclusions de la réunion DGCA/3

Point 2 de l'ordre du jour: Sécurité de l'aviation

- 2.1 Assistance aux Etats en vue d'éliminer les carences en matière de sécurité
- 2.2 Etablissement d'un Groupe régional pour la sécurité de l'aviation dans la Région AFI (RASG-AFI)
- 2.3 Activités du Programme ACIP

Point 3 de l'ordre du jour: Sûreté de l'aviation

- 3.1 Stratégie complète de l'OACI pour la sûreté de l'aviation (ICASS)
- 3.2 Amendements aux Conventions de la Haye et de Montréal.

Point 4 de l'ordre du jour: Navigation aérienne

- 4.1 Défis dans la résolution des carences de la navigation aérienne (Résultats de la réunion APIRG/17)
- 4.2 Stratégies régionales pour l'infrastructure de Communications, Navigation and Surveillance (CNS)

Point 5 de l'ordre du jour: Coopération technique de l'OACI et développement des ressources humaines pour l'aviation

- 5.1 Progrès dans la mise en œuvre des COSCAP depuis la réunion DGCA/3
- 5.2 Projets de coopération technique dans la Région

Point 6 de l'ordre du jour: Communication avec les Etats

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
Quatrième réunion des Directeurs généraux de l'Aviation Civile (DGCA/4) de la Région AFI
(Matsapha, Manzini, Swaziland, 8-9 novembre 2010)

NOTES EXPLICATIVES DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

(Présentée par le Secrétariat)

Point 1 de l'ordre du jour: Suivi des conclusions de la réunion DGCA/3

Il sera présenté à la réunion un résumé des suites données par les Etats sur l'adoption, les résolutions et les actions à mettre en œuvre en relation avec les conclusions contenues dans l'Annexe 1 au rapport de la réunion DGCA/3 intitulée: *Conclusions et actions proposées*.

Point 2 de l'ordre du jour: Sécurité de l'aviation

Des renseignements seront fournis à la réunion sur les efforts en cours ou qu'il est prévu d'entreprendre pour assister les Etats ou des préoccupations majeures pour la sécurité ont été identifiées à la suite des audits du programme universel des audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI. La réunion sera aussi informée sur le projet d'établissement d'un Groupe régional pour la sécurité de l'aviation dans la Région AFI après la réunion DGCA/4. Des renseignements sur les réalisations du Programme ACIP seront également fournis à la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour: Sûreté de l'aviation

Sous ce point, la réunion sera conduite à travers les sept domaines d'intervention selon la nouvelle stratégie complète de l'OACI pour la sûreté de l'aviation (ICASS). La stratégie comporte un certain nombre de différences importantes par rapport aux activités figurant actuellement dans le Plan. La réunion examinera aussi deux textes consolidés visant à amender les Conventions de La Haye et de Montréal traitant des actes ou offenses préoccupant la communauté aéronautique internationale et qui ne sont pas couverts par les instruments juridiques existants. En outre, une nouvelle stratégie pour fournir aux Etats une assistance coordonnée en matière de sûreté au cours du prochain triennat sera présentée à la réunion.

Point 4 de l'ordre du jour: Navigation aérienne

Un résumé des résultats de la réunion APIRG/17 sera présenté à la réunion, avec un accent particulier sur le manque de succès dans la résolution des carences qui affectent depuis fort longtemps les différents domaines de la navigation aérienne. A cet effet, des stratégies qui pourront être mises en œuvre pour promouvoir une approche coopérative à la mise en œuvre des installations et services aux niveaux sous-régional et régional seront présentées à la réunion.

-2 -

Point 5 de l'ordre du jour: Coopération technique de l'OACI et développement des ressources humaines pour l'aviation

Des renseignements seront fournis sur de nouvelles initiatives pour élaborer des stratégies pour des projets de coopération dans la région, et sur les progrès réalisés depuis la réunion DGCA/3 dans la mise en œuvre des COSCAP.

Point 6 de l'ordre du jour: Communication avec les Etats

La réunion sera informée des efforts de communication avec les Etats que les bureaux régionaux de l'OACI ont entrepris pour obtenir et disséminer les renseignements sur les programmes de l'Organisation et les activités des Etats dans le secteur de l'aviation civile, et s'affranchir des contraintes habituelles.

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses

Sous ce point, la réunion examinera les questions proposées qui ne sont pas traitées dans les points ci-dessus.

- E N D -